



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 avril 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
54	62

Date de convocation

30 mars 2023

**Développement économique
– Avenant n°1 à la convention
de partenariat avec
Initiative 2607**

**N° de la délibération
2023-226**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 5 avril 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence du Président, Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Sylvain BOSC, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORIOT, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Charles-Henri RIMBERT, Gérard ROBERTON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Mmes Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Véronique BLAISE (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Michel BRUNET (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal SEIGNOVERT), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Christèle DEFRANCE (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Claude FOUREL), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSC), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Alain SANDON (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Xavier AUBERT, M. Denis DEROUX, Mme Mélanie DONGEY, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, M. Vincent ROBIN.

Initiative 2607 est une association loi 1901, créée en 1996 sous le nom d'IEDV (Initiative Emploi Dauphiné Vivarais).

Initiative 2607 a pour objectif de soutenir l'économie de proximité pour favoriser l'emploi et l'équilibre socio-économique des territoires. Elle investit dans des projets locaux à travers des garanties de prêts et également des prêts d'honneur de 2 000 € à 15 000 € (prêt à la personne à taux 0%), avances remboursables, subventions et garanties d'emprunts aux créateurs et repreneurs d'entreprises, pour les entreprises de moins de 5 ans, en complément d'un financement bancaire.

ARCHE Agglo participe au financement de cette association depuis 6 ans.

Considérant le bilan 2022 :

- 15 dossiers financés en 2022 pour 23 emplois créés ou sauvegardés.
- Montant total garanties bancaires accordées = 463 909 €.
- Montant total prêt d'honneur accordés = 145 500 €.

Depuis plusieurs années, on assiste à un nombre conséquent de dossiers traités par Initiative 2607 sur le territoire d'ARCHE Agglo :

- 18 en 2017
- 29 en 2018
- 31 en 2019
- 13 en 2020 (+ 14 dossiers FRU)
- 25 en 2021
- 15 en 2022

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la délibération n°2020-633 autorisant la signature d'une convention de partenariat pour la période 2021-2022-2023 et le versement d'une subvention de 25 000 € par an sur 3 ans ;

Considérant la sollicitation d'Initiative 2607 de réajuster le montant de la subvention afin d'une part de prendre en compte l'augmentation la population du territoire (la subvention étant calculée en fonction du nombre d'habitants) et la hausse des frais de fonctionnement de la structure ;

Considérant le bilan des financements octroyées aux entreprises par l'intermédiaire d'Initiative 2607 depuis 2017 sur le territoire d'ARCHE Agglo ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 23 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 62 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE la signature d'un avenant n°1 à la convention de partenariat signée en 2020 entre ARCHE Agglo et Initiative 2607 ;
- APPROUVE le financement à hauteur de 28 500 € pour 2023 ;
- AUTORISE le Président ou le Vice-président en charge du Développement économique à signer l'avenant 1 ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 avril 2023.